

Année académique 2025 - 2026

Département de l'Éducation et du Social

Bachelier en enseignement section 3 français et éducation culturelle et artistique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RC1001 Appliquer les compétences du 21 ^e siècle			
Ancien Code	PERC1B01AP21S	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C/ Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/ B/Z/C/ ECB1010		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Lucrezia DI LEO (dileol@helha.be) Céline MABILLE (mabillec@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Isabelle AVET (aveti@helha.be) Wivine GILQUIN (gilquinw@helha.be) HELHa Loverval ()		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à développer les compétences des étudiants pour opérer de manière optimale dans le monde professionnel du XXI^e siècle.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'atteindre les visées décrites dans les fiches descriptives jointes.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERC1B01AP21SA	Education aux médias	15 h / 1 C
PERC1B01AP21SB	Education au numérique	15 h / 1 C
PERC1B01AP21SC	Communication	15 h / 1 C
PERC1B01AP21SD	Education à la vie relationnelle, affective et sexuelle & di	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERC1B01AP21SA	Education aux médias	10
PERC1B01AP21SB	Education au numérique	10
PERC1B01AP21SC	Communication	10
PERC1B01AP21SD	Education à la vie relationnelle, affective et sexuelle & di	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences précitées.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Année académique 2025-2026

Département de l'Éducation et du Social

Bachelier en enseignement section 3 français et éducation culturelle et artistique

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education aux médias			
Ancien Code	22_PERC1B01AP21SA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZECB1013		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Isabelle AVET (aveti@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L' UE 1001 a pour objectif de développer les compétences des étudiants pour opérer de manière optimale dans le monde professionnel du XXIème siècle. Elle est en lien avec les contenus abordés dans l'UE 1401.

Cette activité d'apprentissage est complémentaire aux trois autres activités de cette même UE.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du bloc 1, l'étudiant sera capable d'intégrer, les technologies numériques, l'éducation aux médias, l'EVRAS et la dimension de genre au bénéfice de la qualité des apprentissages. AAT10

Participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique. AAT4

Les compétences développées dans le cadre des activités d'apprentissage "Education aux médias" seront au service des activités d'apprentissage "EVRAS" et "Communication".

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de maîtriser certaines compétences du DigComp Citizens/référentiel de compétences en éducation aux médias :

- Evaluer l'information et mener une recherche
- Analyser et créer des documents multimédias

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Présentation et utilisation d'outils au service d'un projet lié à la communication et à l'Evrass, à savoir :

- Mener une recherche critique et efficace
- Communiquer et collaborer
- Développer des documents multimédias

Démarches d'apprentissage

En fonction du contexte, les activités d'apprentissage s'effectueront soit en présentiel (cours magistral, exercices appliqués, accompagnement d'un projet ...) soit à distance (capsules vidéo, tutoriels...)

Les activités d'apprentissage se mèneront en groupe ou individuellement.

Dispositifs d'aide à la réussite

En fonction de ses besoins et du contexte, l'étudiant bénéficiera d'un accompagnement de l'enseignant (autonomie encadrée, mail, appel Teams).

Sources et références

DigComp Citizens

Référentiel de compétences en éducation aux médias (CSEM)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les notes de cours, les tutoriels postés sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Année académique 2025-2026

Département de l'Éducation et du Social

Bachelier en enseignement section 3 français et éducation culturelle et artistique

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education au numérique			
Ancien Code	22_PERC1B01AP21SB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZECB1014		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Isabelle AVET (aveti@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L' UE 1001 a pour objectif de développer les compétences des étudiants pour opérer de manière optimale dans le monde professionnel du XXIème siècle. Elle est en lien avec les contenus abordés dans l'UE 1401.

Cette activité d'apprentissage est complémentaire aux trois autres activités de cette même UE.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du bloc 1, l'étudiant sera capable d'intégrer les technologies numériques, l'éducation aux médias, l'EVRAS et la dimension de genre au bénéfice de la qualité des apprentissages. AAT10

Les compétences développées dans le cadre des activités d'apprentissage "Education aux médias" et " Education au numérique" seront au service des activités d'apprentissage "EVRAS" et "Communication".

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de maîtriser certaines compétences du DigComp Citizens :

- Evaluer l'information et mener une recherche,
- Gérer des données
- Traiter des données
- Développer des documents textuels
- Construire un environnement numérique

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Présentation et utilisation d'outils numériques pour mener une recherche, gérer et traiter des données, développer des documents textuels.

Démarches d'apprentissage

En fonction du contexte, les activités d'apprentissage s'effectueront soit en présentiel (cours magistral, exercices appliqués, accompagnement d'un projet ...) soit à distance (capsules vidéo, tutoriels...)

Les activités d'apprentissage se mèneront en groupe ou individuellement.

Dispositifs d'aide à la réussite

En fonction de ses besoins et du contexte, l'étudiant bénéficiera d'un accompagnement de l'enseignant (autonomie encadrée, mail, appel Teams)

Sources et références

DigComp Citizens

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les notes de cours, les tutoriels et exercices postés sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Année académique 2025-2026

Département de l'Éducation et du Social

Bachelier en enseignement section 3 français et éducation culturelle et artistique

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Communication			
Ancien Code	22_PERC1B01AP21SC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZECB1011		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Wivine GILQUIN (gilquinw@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Les étudiants sont amenés à opérer de manière optimale dans le monde professionnel du XXI^{ème} siècle (voir les contenus abordés dans l'UE 1401). Ainsi, avec la créativité, l'esprit critique et la coopération, la communication constitue le cœur des compétences du 21^e siècle. Ces compétences étant intrinsèquement transversales, chacune ayant un impact sur l'autre, le cours de communication sera en lien avec celui de l'EVRAS. En effet, les valeurs et compétences développées au sein de ce cours sont en liens étroits avec celles de la communication.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Concernant la communication :

Au terme du Bloc 1, l'étudiant, conscient des enjeux liés au langage, sera capable :

- d'identifier ses besoins et d'être sensible à ceux des autres ;
- d'utiliser de manière appropriée des outils de communication
- de contribuer à un climat propice au bien-être de chacun et à l'apprentissage.

Les compétences développées dans le cadre des activités d'apprentissage "Education aux médias" et " Education au numérique" seront au service des activités d'apprentissage "EVRAS" et "Communication".

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Dans le cadre du cours, les concepts et les outils en lien avec la communication seront abordés.

Les contenus développés au sein de cette unité d'enseignement seront en lien avec certains contenus de l'unité d'enseignement "EVRAS".

Démarches d'apprentissage

Exposés, travaux de groupe, lectures, recherches, réflexions personnelles,... seront quelques unes des démarches permettant à l'étudiant de développer ses compétences.

Durant les heures d'autonomie encadrée, l'enseignant reste à disposition des étudiants en fonction de leurs besoins (à déterminer selon la tâche demandée en individuel ou en groupe).

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant reste à disposition des étudiants en fonction de leurs besoins (à déterminer selon la tâche demandée en

individuel ou en groupe).

Sources et références

Cfr notes de cours, ppt et connectED.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne sont mis à la disposition des étudiants via la plateforme ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

- **Travail écrit individuel** : analyse des activités vécues aux cours, ainsi qu'une conclusion rédigée selon une grille de critères communiquée aux étudiants.

- **Travail de groupe** : réalisation d'un support de type Genially portant sur une thématique liée à l'Evras. L'évaluation porte sur la présence de tous les éléments, ainsi que le contenu, sur base d'une grille de critères communiquée aux étudiants.

Communication représente 1 crédit au sein de l'unité d'enseignement de 4 crédits. Une note unique sera attribuée pour l'ensemble de l'UE. La réussite de l'UE est conditionnée par l'obtention d'une note minimale de 10/20.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La ou les partie(s) en échec seront représentées lors du Q3.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Année académique 2025-2026

Département de l'Éducation et du Social

Bachelier en enseignement section 3 français et éducation culturelle et artistique

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education à la vie relationnelle, affective et sexuelle & di			
Ancien Code	22_PERC1B01AP21SD	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZECEB1012		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Wivine GILQUIN (gilquinw@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

En FWB, l'Evras a été introduit dans le cadre des nouveaux référentiels du tronc commun. Dans les programmes de l'enseignement fondamental publiés par le Segec, celui-ci est parmi les visées transversales. Ainsi, en complémentarité avec l'intervention d'opérateurs extérieurs labellisés, l'enseignant est amené à traiter de nombreuses questions liées à l'EVRAS au travers d'un éventail de disciplines et ce, dès le plus jeune âge (éducation physique et santé, éducation à la philosophie et à la citoyenneté, sciences, formation historique, géographique, économique et sociale et formation manuelle, technique, technologique et numérique). Fondant ses démarches sur des valeurs de respect, d'égalité, d'accueil des différences et d'ouverture à l'autre, l'Evras vise à accompagner les enfants et les adolescent·es dans le développement de leur vie relationnelle, affective et sexuelle et à développer leur esprit critique. Ainsi, les compétences et valeurs développées par l'Evras sont en lien étroit avec les compétences du 21^e siècle.

De nombreux liens peuvent donc être établis entre cette activité d'apprentissage et l'UE1401 - Fondements disciplinaires des compétences du 21^e siècle ainsi que l'activité d'apprentissage "communication" (au sein de cette UE).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du bloc 1, l'étudiant sera capable :

de définir l'Evras comme faisant partie des missions de l'école.

de développer un regard critique sur certaines représentations de la sexualité véhiculée dans notre société (stéréotypes de genre, sexisme...)

de proposer des outils de sensibilisation et de prévention avec pour but de :

A) favoriser un climat serein au sein des classes, l'ouverture à l'autre dans la bienveillance ;

B) aider les élèves à exprimer leurs émotions, instaurer un climat d'écoute, respecter son corps et celui de l'autre ;

C) accompagner chaque enfant vers l'âge adulte dans une perspective d'évolution globale où la sexualité est entendue au sens large.

Les compétences développées dans le cadre des activités d'apprentissage "Education aux médias" et " Education au numérique" seront au service des activités d'apprentissage "EVRAS" et "Communication".

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les contenus de cours développés seront en lien avec la compréhension de ce qu'est l'Evras et du lien avec l'école ainsi qu'avec les concepts et théories permettant d'éclairer les thématiques de la connaissance de soi et des relations interpersonnelles.

Représentations individuelles, découvertes théoriques, débat autour de questions centrales, activités à réaliser avec

Démarches d'apprentissage

Exposés, travaux de groupe, lectures, recherches, réflexions personnelles,... seront quelques unes des démarches permettant à l'étudiant de développer ses compétences.

Durant les heures d'autonomie encadrée, l'enseignant reste à disposition des étudiants en fonction de leurs besoins (à déterminer selon la tâche demandée en individuel ou en groupe).

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant reste à disposition des étudiants en fonction de leurs besoins (à déterminer selon la tâche demandée en individuel ou en groupe).

Sources et références

Cfr notes de cours, ppt et connectED.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne sont mis à la disposition des étudiants via la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

- **Travail écrit individuel** : analyse des activités vécues aux cours, ainsi qu'une conclusion rédigée selon une grille de critères communiquée aux étudiants.

- **Travail de groupe** : réalisation d'un support de type Genially portant sur une thématique liée à l'Evras. L'évaluation porte sur la présence de tous les éléments, ainsi que le contenu, sur base d'une grille de critères communiquée aux étudiants.

L'Evras représente 1 crédit au sein de l'unité d'enseignement de 4 crédits. Une note unique sera attribuée pour l'ensemble de l'UE. La réussite de l'UE est conditionnée par l'obtention d'une note minimale de 10/20.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La ou les partie(s) en échec seront représentées lors du Q3.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).